


Annecy, le 30 décembre 2020

Renforcement de l'hébergement d'urgence durant la période hivernale 2020-2021



Services de l'État de Haute-Savoie – contact presse

04.50.33.64.47 | 06.78.05.98.53 | pref-communication@haute-savoie.gouv.fr

 [@Prefet74](https://twitter.com/Prefet74) | www.haute-savoie.gouv.fr

Rue du 30ème régiment d'infanterie - BP 2332 - 74 034 Annecy cedex – 04.50.33.60.00

1/ L'hébergement d'urgence en Haute-Savoie

Le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation Urgence (SIAO) plus connu sous l'appellation 115.

Pour intégrer les dispositifs d'hébergement d'urgence, il faut composer le 115. Ce numéro vert national, géré dans chaque département, fonctionne toute l'année. Il est un outil de régulation des structures d'urgence qui accueillent des personnes en détresse sociale ou sans-abri pour un hébergement ponctuel et de courte durée.

Ce service a pour mission de :

- réguler l'attribution des places d'hébergement d'urgence et veiller à la continuité de la prise en charge
- coordonner les acteurs de la veille sociale
- contribuer à l'observation locale de l'hébergement d'urgence

Le 115 de Haute-Savoie en chiffres

En Haute Savoie, le 115, géré par la Croix Rouge est composé de 19 salariés dont sept écoutants.

- 22 555 appels traités (+ 3% par rapport à 2018)
- 810 Demandes d'Hébergement d'Urgence (+29%)

Début 2019, mise en place d'une UMIS Unité Mobile d'Intervention Sociale au sein du SIAO composée de travailleurs sociaux et paramédicaux, venant en renfort des maraudes bénévoles afin de répondre aux besoins des personnes en situation de rue.

2/ Des moyens mobilisés toute l'année

La Haute-Savoie dispose d'hébergements qui sont très sollicités tout au long de l'année, et pour lesquels les demandes ne cessent de croître. L'État via la direction départementale de la cohésion sociale, est le garant de l'inconditionnalité de l'accueil des personnes sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale.

Toute l'année, les personnes en détresse sociale peuvent bénéficier :

- **d'un accueil de jour** : il existe cinq établissements dans le département (la Halte et l'Herminette à Annecy, l'Escale à Annemasse, les Bartavelles à Bonneville et la Passerelle à Thonon). Ce sont des lieux d'écoute et d'information, de consultations sanitaires et sociales
- **d'un hébergement d'urgence** : la Haute-Savoie compte 566 places d'hébergement d'urgence ouvertes toute l'année. On y propose le gîte, le couvert et un accompagnement social.
- **40 places d'hébergement d'urgence ont été pérennisées en 2020** – 48 places supplémentaires seront pérennisées en 2021.

Les missions de l'État visent à atteindre plusieurs objectifs :

- apporter des réponses adaptées aux besoins des personnes vulnérables qui sont à la rue ou en rupture d'hébergement (et en particulier : les familles avec enfants, les jeunes en rupture familiale, les femmes victimes de violence, les personnes de santé fragile, les personnes les plus désocialisées)
- adapter l'offre d'urgence aux besoins des publics en tenant compte des conditions climatiques
- permettre des réponses diversifiées de l'accueil d'urgence à une insertion durable, pour les personnes qui en relèvent

3/ Un renforcement pendant la période hivernale

Du 1^{er} novembre au 31 mars, des places d'hébergement complémentaires aux places d'accueil permanentes sont mobilisées.

Durant la période hivernale, les capacités maximales d'accueil susceptibles d'être mobilisées sont augmentées :

	Hébergements d'urgence permanents (hors hôtel)	Places complémentaires pour la période hivernale	Total
Hiver 2019/2020	526	332 places dont 62 places d'hôtel	858
Hiver 2020/2021	566	357 places dont 88 places d'hôtel	923

Les 923 places d'hébergement d'urgence mobilisables sur l'hiver 2020/2021 se répartissent comme suit :

- **bassin d'Annecy** : **336** places permanentes + **242** places hiver = **598 places** (64 % des places du département)
- **Genevois** : **81** places permanentes + **69** places hiver + **14** places hôtel = **162 places** (17 % des places)
- **Vallée de l'Arve** : **54** places permanentes + **34** places hiver + **4** places hôtel = **118 places** (12 % des places)
- **Chablais** : **53** places permanentes + **12** places hiver + **4** places hôtel = **69 places** (7 % des places)

4/ L'aide alimentaire

La crise sanitaire a eu un impact sans précédent sur le secteur de l'aide alimentaire. Les associations ont dû faire face à un afflux important de bénéficiaires. L'État a soutenu financièrement cette activité :

- par des subventions versées aux associations d'aide alimentaire à hauteur de 428 911€
- **par la distribution de chèques d'accompagnement vers les publics en grande précarité pour un montant total de 337 785 €.**

5/ Les nouveautés en 2020

Le contexte de crise sanitaire a entraîné une aggravation de la précarité avec l'augmentation du public sans domicile et des besoins d'aide alimentaire

- Le nombre total de places mobilisées pour la période hivernale a augmenté de + 7 % par rapport à l'hiver précédent avec 40 places pérennisées en 2020.
- Le *pôle des solidarités* à Annemasse a ouvert cette année, regroupant l'accueil de jour pour personnes sans domicile - les places d'urgence hivernales - la distribution alimentaire des Restos du cœur, installé dans des locaux entièrement rénovés et conçus pour répondre au mieux aux besoins du public sans domicile.
- La mise en place de l'Unité Mobile d'Intervention sociale s'est poursuivie avec la création de trois postes : 2 travailleurs sociaux et 1 infirmier psychiatrique. Cette équipe vient en renfort des maraudes bénévoles, particulièrement celles de la Croix Rouge. Cette équipe contribue à « l'aller vers » les publics à la rue et à la construction d'un parcours d'inclusion par l'hébergement ou le logement. Portée par le SIAO l'équipe participe aux commissions de régulation sur l'urgence/115, développe un travail en réseau et contribue à améliorer la veille sociale sur le département.

Afin d'améliorer la prise en charge des plus démunis dans le bassin d'Annecy, une séance de travail s'est tenue le jeudi 10 décembre entre le préfet de la Haute-Savoie, le maire d'Annecy, le président du Conseil Départemental et la présidente du Grand Annecy.

Il a été décidé de créer un groupe de travail qui aura pour vocation :

- d'établir un diagnostic du territoire au regard des besoins d'hébergement et d'accès à la nourriture pour l'ensemble du public précaire.
- de proposer un dispositif d'accueil(accueils de jours, hébergement d'urgence et hivernal, maraudes, distribution de nourriture) pérenne et structuré qui engagera à long terme chacun des acteurs concernés (Etat, Ville, Agglomération, Conseil Départemental et Associations).